

navires sous les ordres des capitaines Austin et Penny, a été assailli par les glaçons. Les navires à vapeur rendent les plus grands services aux navires d'exploration en les remorquant. Le 13, du pont du Prince Albert on a aperçu le charbon et les vivres qui avaient été déposés en vue du cap Hay, l'an dernier, par M. Parker, et qui semblaient intacts. Le pavillon dressé en cet endroit était couché sur le tas de charbon. Le 21 août, le Prince Albert a trouvé le port Léopold fermé par d'énormes glaçons. Un écrit laissé après un pavillon disait que le North-Star, qui s'était trouvé le 13 dans ces parages, n'avait pas pu, à cause des glaces, y laisser des vivres et du charbon, et qu'il se proposait de les débarquer au port Power ou Neil. Tout était dans le même état que lorsque l'Investigation et l'Entreprise y sont passés l'an dernier. A force de travail et de lutte contre les glaçons, le Prince-Albert est parvenu jusqu'à la pointe Junis, dans le canal de Wellington, sans avoir rencontré d'autres vestiges de l'expédition que ceux trouvés au cap Riley. L'ilot du Prince Régent n'étant pas plus abordable à cause des glaces, il a fallu songer au retour en Angleterre, non sans avoir, le 27 août, déposé dans la Baie d'Earlley une note et des vivres. Le 29, le Prince-Albert a rallié le North-Star, qui avait rencontré les mêmes obstacles et qui n'avait pu pénétrer dans les ports Power ou Neil, et avait débarqué des provisions aux îles Wollaston.

Les nouvelles apportées par le Prince-Albert sont importantes en ce qu'elles prouvent que l'expédition que l'on cherche s'est trouvée au détroit de Barrow, il n'y a pas très-longtemps : Dieu seul sait ce qu'elle est devenue depuis. L'Assistance, qui possédait au cap Hotham lorsque le Prince-Albert l'a vue, aura peut-être appris quelque chose. Les bateaux à vapeur rendent à l'expédition des services de pionniers. Ils coupent la glace à une épaisseur de 12 à 15 pieds, puis ils soulèvent tout d'un coup des masses énormes pour frayer passage aux navires qu'ils remorquent. Des baleiniers ont été surpris de voir le Prince-Albert s'aventurer dans les glaces et au milieu des masses flottantes; il avait l'air d'une petite chaloupe. Le Prince-Albert a reçu des coups terribles autour de la Baie de Melwill. Le capitaine Austin appelle le capitaine Forsyth "un second Baffin". Les bâtiments qui se proposent d'hiverner à l'île Melwill sont l'Assistance capitaine Ommanney; l'Intéprète commandant Cator; l'Indy-Franklin et Sophie, sous les ordres du capitaine Penny, et deux autres américains, l'Avance et Rescue. Le Prince-Albert reste à Aberdeen, attendant des instructions de lady Franklin.

FAITS DE L'ETRANGER.

EXECUTION DE TROIS MEURTRES NOIRS.—Le 24 juillet dernier, le conseil de guerre maritime, sous à Brest, prononçait la peine de mort contre trois matelots noirs yobos. Domingo da Silva, José Da Costa et Palfin-Poul, convaincus d'avoir assassiné le capitaine du brick français l'Adèle, pendant le naufrage de ce bâtiment à la côte d'Afrique, près de Gênes, dans la soirée du 28 juillet 1849. Ce jugement a reçu son exécution le 20 septembre dernier. Voici le récit que nous trouvons dans l'Oséan de Brest :

"Le supplice des condamnés s'est accompli avec le sinistre appareil militaire déployé en pareil cas. Des détachements de tous les corps de la marine, et des équipages de tous les bâtiments mouillés dans le port et en rade, sont arrivés à onze heures moins un quart, et se sont rangés autour de la caserne. Le peloton chargé de l'exécution a pris place à vingt pas du point que devait occuper les condamnés. Quelques minutes avant l'exécution, les portes avaient été ouvertes, et le public, peu nombreux, a pu pénétrer dans l'enceinte.

"A onze heures moins un quart, da Costa et Domingo de Silva ont été extraits de la prison de Pontonou, et conduits à la caserne par le chemin du port. M. l'abbé Leroy assistant Domingo. Da Costa recevait les exhortations de M. l'abbé Guéguenon. A l'entrée des condamnés dans la cour, les tambours ont battu aux champs. Les troupes ont porté les armes, et les gendarmes ont placé les condamnés sur le point où ces malheureux devaient consommer l'exécution de leur crime. Tous les deux ont embrassé leurs confesseurs et serré sur leurs lèvres l'image du Christ. Da Costa a senti son courage faiblir en ce moment suprême. Il a demandé un verre d'eau, qu'un second maître s'est empressé de lui offrir. Sur l'invitation de M. Leroy, les condamnés se sont laissés bander les yeux, puis ils se sont mis à genoux. Au même instant, une détonation s'est fait entendre. Les deux suppliciés ont fléchi sur le côté. Da Costa avait été tué mille; Domingo donnant quelques signes de vie, un chirurgien-major s'est approché du patient et lui a fait le pouls. Sur un signe, un sergent s'est approché pour lui donner le coup de grâce. Mais la capsule seule a fait explosion. Il a fallu l'aide d'un second sergent qui, posant le canon de son arme sur l'oreille du patient, lui a fait sauter la cervelle.

"Après l'exécution, les troupes, appelées pour assister un supplice, ont défilé devant les deux cadavres. Après le défilé, les forçats de l'amphithéâtre ont enlevé les corps."

(Pour les Mélanges Religieux.)

M. l'Editeur,

Je n'ai lu dans aucun livre, et je ne sais pas que l'on ait jamais professé dans aucune école, que cette juste admiration que font éprouver les vers d'un grand poète ou les discours d'un orateur, même illustre, doivent auto-

riser l'éloge de ses fautes ou le panégyrique de ses erreurs... Dans la pratique, cependant, cela se voit... J'en atteste l'écrivain qui, dans le N° du 18 octobre du *Moniteur Canadien*, s'attache à discréditer votre correspondant Lyonnais sur ce qu'il a dernièrement écrit sur les doctrines du poète-orateur Alphonse de Lamartine.

L'écrivain du *Moniteur* n'est pas le seul intéressé dans cette affaire; l'histoire, et la vérité de l'histoire surtout, y sont également en cause, et même aussi, la logique du bon sens, la plus élémentaire de toutes. Voyons un peu.

D'abord, le correspondant du *Moniteur*, admirant beaucoup M. de Lamartine, estimant peu son critique, qu'avait-il à faire? Réhabiliter le poète et confondre l'indigne censeur. Au moins l'a-t-il fait?—Nullement.—L'a-t-il même essayé?—Point du tout. Loin de là, il élève aux nues son poète, et injurie lestelement son appréciateur.—Première faute contre le bon sens pratique et la politesse commune.

Le correspondant Lyonnais reproche à l'écrit (passez-moi le mot) de Mâcon ses théories religieuses et sociales... sa versatilité... les erreurs dont il profane sa vieillesse... Et-dessus le penseur libre du *Moniteur*, s'irrite de cette liberté grande et s'en permet une plus grande encore... Il insinue qu'il faut n'être qu'un ligot pour dire tout cela.—Seconde faute constituant une atteinte à la liberté démocratique, à qui, pour être telle, il n'est pas permis de se faire exclusive.—Dans son apostrophe de trente lignes en l'honneur du chanteur d'Elvire, l'Admirateur (car c'est ainsi que lui-même il se nomme), trouve dans la correspondance de Lyon une insulte à "tout ce qu'il y a de grand par l'intelligence et par le cœur."

S'il s'en suit que dans sa pensée, M. de Lamartine est une personification de ce qu'il y a de sublime par l'intelligence et par le cœur.—Troisième faute contre la vérité historique. Essayons de la rendre évidente.

L'intelligence suppose une compréhension exacte des choses; elle doit donc être accompagnée de jugement... Dans les écrits, à la tribune, dans le journalisme, enfin en toute occasion où l'homme public agit ou s'exprime, qu'est-ce que l'intelligence sans le jugement? Maintenant, M. de Lamartine doit-il être considéré comme ayant ces qualités de l'intelligence?—C'est ce qu'il nous faut voir.

Je pourrais citer, et l'écrivain lira s'il le veut dans les livres des *Méditations* poétiques, telle admirable strophe où Lamartine exprime un respect vraiment filial pour les croyances, c'est-à-dire, la religion de ses pères... L'homme, en s'exprimant de cette manière, comprend mal peut-être... puisque, depuis, il n'a rien trouvé de mieux à substituer au Dieu de ses pères, qu'un je ne sais quoi qui n'est ni le Dieu de ses pères ni même un Dieu possible; c'est le Dieu-lui, un moyen duquel le grand poète a trouvé l'existence de la nature dont il fait qu'il termine le langage sur les enseignements qu'ont eue ses pères... Le Dieu-lui, je vous laisse à comprendre ce que cela veut dire, mais ce qu'il en résulte de plus clair, c'est un dualisme de la pensée et des passions humaines; entre lesquelles vous avez la liberté de choisir, s'il y a un choix à faire. Depuis les *Méditations*, M. de Lamartine a fait des découvertes... il écrit en Dieu! Mais ce Dieu serait-il oignon, cheval ou reptile, c'est à vous d'en décider. Il conviendrait simplement de remarquer qu'un pareil Dieu n'était pas celui qu'adoraient les pères de notre poète ni les ancêtres dont nous portons les noms. Mais qu'importe?... Et si le poète en cette faiblesse, peut-être aurais-je tort d'aussur son intelligence et non pas son cœur. L'écrivain du *Moniteur* fera l'application. (Si seulement il ose nier je réclamerai une place dans le *Moniteur* pour y dénoncer les écrits de M. de Lamartine qui justifient ce commentaire....) Cela pourrait s'écrire avec enthousiasme, qui ne commencent à peu près que de non l'illustre poète!

Est-ce d'intelligence ou de cœur que manque M. de Lamartine lorsqu'il arbore successivement deux drapeaux, celui de la monarchie légitime d'abord, celui de la république en dernier lieu? J'abandonne encore ce point à son admirateur.

A l'époque où naquit le duc de Bordeaux, des vers harmonieux célébrèrent la venue de ce nouveau roi promis à la France, et l'illustre poète chanta :

"Qu'assis à ce degré suprême, Il faut s'y défendre soi-même, Comme les deux sur leurs autels; Rappelés en tout leur image, Et faire adorer le nage, Qui les sépare des mortels!"

Ce roi de France est encore à venir; ses adhérents travaillent à lui faire obtenir la couronne de France. M. de Lamartine compte-t-il au moins parmi les partisans de Henri V? Vous le savez, républicain en 1818, il s'est converti du bonnet phrygien et a lacéré la blanche oriflamme qu'il avait prôlé comme le symbole de la royauté légitime des descendants de Saint-Louis. Que voulez-vous? C'est un jeu de poète. Aussi, la nation française a-t-elle un peu mécompris, depuis, cette *Illustration d'intelligence* et ce grand cœur du citoyen Alphonse de Lamartine.

Faut-il prouver à quel point le poète a plaisamment fait contraste avec ses professions de foi politiques ou même religieuses des premiers temps de sa carrière? Ouvrez l'histoire des Girondins, regardez, à la section II du Livre sixième, et jugez par la citation qui suit de ce qu'est devenu le respect de l'illustre orateur pour les traditions des ancêtres et pour toutes les choses de ce bon vieux temps dont le mot seul attriste l'âme de tout vrai révolutionnaire; vous apprécierez en même temps la haute intelligence dont il fait preuve :

"L'aspect extérieur de l'Assemblée était changé... Presque tous les cheveux blancs avaient disparu... On eût dit que la France avait rejoint dans une nuit... L'extrême jeu-

nesses s'y faisait remarquer en foule... Cette jeunesse, des représentants de la nation inquiète, une telle représentation n'aurait rien de cette maturité ordinaire et de cette autorité du temps que les législateurs antiques (s'y ont-ils habituellement que ceux-là?) recherchaient dans les conseils des pères. D'un autre côté, ce rapprochement soulève la représentation nationale était comme un symptôme du rapprochement complet des institutions. On sentait que cette nouvelle génération avait rompu (grand bienévoque!) avec toutes les traditions et tous les préjugés (il n'en existe plus aujourd'hui) en vertu du nouvel ordre de choses. Le lien ancien de choses. Son âge même était une garantie (est-ce que les hommes antiques n'avaient pas été jeunes?) à l'inverse des civilisations assises, où l'on demande aux législateurs de donner par leurs années des gages au passé, on demandait à ceux-ci de donner des gages à l'avenir (quels gages, s'il vous plaît?) leur inexpérience était un mérite (cela ne s'est jamais vu depuis). Leur jeunesse était un serment (dont la garantie manquait apparemment?) ou reposait-elle? Les temps calmes veulent des vieillards (oui, à raison de leur maturité), les révolutions veulent des jeunes gens (sans doute, puisqu'ils n'en ont point).

On voit qu'il y a dans ce passage (et les Girondins fournissent de leurs analogies) beaucoup de cœur, et surtout peu de jugement. Quant à l'intelligence, l'écrivain du *Moniteur* n'en est point en peine; il en verra partout où le poète a parlé, peut-être même où il n'a rien dit.

On trouve dans une préface de M. de Lamartine en tête de son poème de *Jocelyn*, un exemple de ces contradictions trop fréquentes sous sa plume par lequel il se justifie de l'exciter comme un penseur profond, une intelligence d'élite, au lieu de ne lui laisser que sa seule gloire de brillant poète et de paraphraseur élégant. J'extrait d'un numéro des *Annales de la Philosophie Chrétienne*, le passage suivant à ce sujet :

"Jocelyn, dans la pensée de M. de Lamartine, est un fragment de poésie intime; est le type chrétien à notre époque; c'est le curé de village, le prêtre évangélique, une des plus touchantes figures de nos civilisations modernes."

Voilà, certes, une profession de foi bien touchée, et une croyance bien explicite. Qui ne dira, qui ne croira, après ces paroles, qu'il s'agit ici d'un poème non seulement chrétien, mais encore catholique? Aussi est-on profondément étonné quand, peu après, on trouve les lignes suivantes :

"Le lecteur se tromperait, s'il voyait dans ce sujet autre chose que sa partie poétique. Il n'y a là ni intention cachée, ni système, ni contre-verses, pour ou contre telle ou telle foi religieuse; il n'y a que le sentiment moral et religieux pris à cette région où tout ce qui s'élève à Dieu se rencontre et se réunit, et non à celle où les spéculations, les systèmes et les controverses divisent les cœurs et les intelligences."

Ces trois paragraphes suffisent pour faire comprendre tout ce qu'il y aurait de dangereux à encourager les prédictions poétiques d'un de Lamartine dans ces temps d'annuelie intolérance où l'on est si tendu à son tour par la monarchie politique et sociale. Lorsque le professeur en théories révolutionnaires est si peu certain de lui-même, en toute chose, y a-t-il la moindre sécurité pour les doctrines? Quels reculent être de bonne foi, et qui nous le disent. Il n'y avait certes point de mal à voir, correspondant de Lyon de s'appesantir sur le malheur de ses utopies sociales et religieuses du très-grand poète, si, comme cela est vrai, il a pu s'appuyer sur les paroles méla et les écrits de cet homme célèbre. En cela surtout il y avait point de *calomnies*. D'un autre côté, le correspondant du *Moniteur* avait dû se rappeler ou approuver qu'il y a des règles à suivre dans une appréciation de poètes et des poètes, des principes fondamentaux de l'art que l'on peut violer dans ses écrits sans cesser pour cela d'être poète ou même orateur; ce qu'il importe infiniment de distinguer. En parlant de ce point, le débat est court, et la question à son terme.

UN AMI DES LETTRES.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien du 25 octobre.)

Asile de Ste. Madeleine de Québec.

Hier matin nous avons été témoin d'une cérémonie bien touchante. L'inauguration prescrite solennelle, par Sa Grâce l'archevêque de Québec, d'une de ces œuvres que la religion seule inspire, que la charité, sa divine fille, accompli en silence, et auxquelles l'humanité sourit et le monde lui-même ne peut refuser ses applaudissements, par hasard, il vient à les connaître. Cette œuvre, en effet, se poursuivait silencieusement parmi nous depuis dix mois sans que le public en eût pu ainsi dire connaissance, ou du moins qu'il en fût parlé publiquement. Au commencement de l'hiver dernier, la Société de Saint-Vincent de Paul a cru pouvoir disposer d'une partie des fonds destinés au soulagement des misères du pauvre, en votant une certaine allocation pour établir un vide dans les institutions de charité de Québec. Cette œuvre eût été naturellement l'œuvre des dames; la société des dames de charité voyait toutes ses ressources absorbées par la maison des orphelins. Un des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, des plus zélés, homme d'âge et d'expérience, qui avait pu apprécier à Montréal le bienfait d'une maison de refuge pour les personnes du sexe qui avaient eu le malheur de tomber dans le vice et qui désiraient s'en relever, conçut le dessein de procurer cet avantage à notre ville. Son zèle fut encore stimulé en apprenant du prêtre qui visitait la

prison que plusieurs de ces malheureuses, qui y étaient renfermées, ne demandaient qu'un asyle pour sortir du vice par une sincère conversion. Ce digne fils de Saint-Vincent de Paul ne vit d'autre moyen que de s'adresser aux conférences, qui sont au nombre de dix-huit. Son dessein parut si utile et si beau qu'il ne vint en pensée à personne de le refuser, et chaque conférence passa des résolutions par lesquelles elle affectait une certaine somme en aide à l'établissement projeté. Dieu semble avoir béni le projet des conférences. Mgr l'administrateur de l'archidiocèse l'ayant approuvé, et le révérend M. Baillargeon, alors curé de Québec, y ayant donné ses consent, une maison fut louée dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu; et, le 11 janvier 1850, Mme veuve F. X. Roy consentit à se charger de l'établissement nouveau dont elle prit possession, accompagnée d'une jeune demoiselle irlandaise comme assistante. Le lendemain il y entra une pénitente. Depuis cette époque jusqu'au commencement du présent mois d'octobre, le nombre des assistantes et des pénitentes a augmenté rapidement. Les demoiselles dont le dévouement les a engagées à seconder le zèle admirable de Mme Roy sont aujourd'hui au nombre de neuf. Le 2 mai une chapelle a été bénite; et des pénitentes y ont été baptisées, et plusieurs ont contracté, croyons-nous, pour la première fois. Les communautés religieuses, les citoyens de Québec, et plus particulièrement une demoiselle dont la vie est une suite d'œuvres de charité, témoin s du succès remarquable de cette bonne œuvre, qu'ils désiraient depuis longtemps voir exister, ont noblement contribué à son avancement; et ses progrès demandant un local plus grand, le révérend M. Proux, qui a remplacé M. Baillargeon, maintenant à Rome, acheta une maison située rue Lachepetière, faubourg Saint-Louis, où Mme Roy a transporté son établissement le 15 de ce mois. Mgr l'archevêque, voyant dans le succès de cette œuvre une preuve de la bénédiction du ciel et une assurance de sa continuation, y a célébré la sainte messe hier matin, a ensuite confirmé quelques-unes des pénitentes, et dans un discours plein de paternelle bienveillance et de charité, le vénérable pontife leur a annoncé qu'elles auraient à l'avenir le bonheur de posséder le Saint-Sacrement en permanence sur l'autel de leur chapelle. La maintien et la conduite de ces pauvres filles sont bien édifiantes et témoignent de la sagesse et des vertus des dames pieuses et charitables qui se dévouent à leur salut.

Cette maison, quoique fondée par la société de Saint-Vincent de Paul, n'est dirigée ni gouvernée par aucun membre de cette société. Elle est conduite par Mme Roy, directrice, et ses assistantes, sous la direction spirituelle de deux membres du clergé. M. le curé de Québec en est le supérieur, et le révérend père Saché le directeur. Aucun membre de la société de Saint-Vincent, plus qu'aucune autre personne, n'est admis auprès des pénitentes; aucun ne se mêle de leur admission dans la maison; tout va par le supérieur, le directeur, et la directrice, Mme Roy.

Vingt-deux pénitentes, dont onze Canadiennes-françaises, dix Irlandaises et une Américaine, ont été admises à l'Asyle de Sainte-Magdalaine depuis sa fondation, et quatre d'entre elles ont été placées en service par Mme Roy; mais celles-ci continuent sous la surveillance du directeur spirituel de l'œuvre, et elles demeurent attachées à l'établissement comme pénitentes au dehors. Il est à propos d'ajouter que de toutes celles qui ont été inscrites sur les registres de la maison (deux ou trois autres n'y ont fait que passer), pas une n'a manqué à ses bonnes résolutions; toutes y ont persévéré, et donnent une vraie consolation à ces personnes chargées de veiller à leur conduite. Cette œuvre est sans doute l'une des plus belles de la société de Saint-Vincent de Paul.

La maison actuelle est assez spacieuse, à deux étages, et les dames associées y pourront tenir une école, qui sera une ressource en même temps qu'elle étendra le bienfait de la charité. Un grand terrain y est attaché pour servir de jardin. Les amonnes des conférences sont recueillies et déposées entre les mains de Mme la directrice par un membre délégué pour cet objet.

Les assistantes, outre le soin qu'elles ont des pénitentes, sont employées à confectionner les ouvrages qu'ont bien leur confier pour cela. Elles montrent aux pénitentes à travailler.

La messe est dite dans la chapelle de la maison tous les dimanches et les jeudis. Le public y est admis le premier jeudi de chaque mois.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

Ligne de steamers entre Galway et Halifax. Le projet de vaste chemin de fer qui relierait Portland à Halifax a définitivement appelé l'attention sur le port de Galway; on a fait faire des études dans la baie, et il en est résulté la conviction qu'elle est parfaitement propre à recevoir des vapeurs de fort tonnage. L'établissement d'une ligne entre ce point et Halifax est donc chose à peu près résolue, et déjà un premier steamer a été mis sur chantier dans ce but. Un autre service va bientôt être en activité entre Liverpool et Philadelphie; à cet effet, on a acheté le steamer *City of Glasgow*, que plusieurs voyages ont déjà fait favorablement connaître, et qui alternera avec un navire neuf; le *City of Philadelphia*. Quant à la ligne de steamers à hélice projetée par la compagnie Cunard, elle prendrait pour point de départ Glasgow au lieu de Liverpool. Tout se prépare donc pour organiser les communications de la manière la plus rapide et la plus complète. Dans la prévision que Galway deviendra en définitive le centre des rapports les plus immédiats avec le nouveau monde, les directeurs des grands chemins de

fer de l'Ouest et du Sud se préparent déjà à installer le télégraphe électrique entre ce port et Dublin.

(Du Journal de Québec.)

AMÉLIORATIONS LOCALES.

On a longtemps dit : "A Montréal, les belles maisons; à Québec, la belle nature!" Mais il est possible qu'on verra, dans un avenir prochain, et en ce qui concerne les belles maisons, nous ne voulons pas parler de nos belles constructions qui se font sur le cap, au lieu des tristes qu'on y a fait l'incendie, ni des superbes imagines de M. Henderson et Scott, ni de la Banque de l'Amérique du Nord, ni du splendide magasin de M. Benj. Noy, dont nous avons mentionné, en priant, mais d'un récent effort d'énergie individuelle, grandissant par les obstacles et au face de la compétition. Tout le monde comprend que nous voulons parler de M. Louis Bilodeau. Combien, en voyant monter lentement ces longues colonnes de pierre, sur lesquelles on plaça une maçonnerie massive et haute, n'est-il pas dit : "M. Bilodeau n'achève jamais cette maison; c'est une entreprise folle, au-dessus de ses forces." Et si le mauvais temps arrêtait un instant les ouvriers au milieu de leur travail, il y avait bien des voix qui répétaient à l'unisson : "L'ouvrage est arrêté!"

Mais M. Bilodeau, rougissant son nez, non pas il est vrai "en prenant son repos," comme le chien de la légende (car en même temps que l'édifice montait, il traversait la mer pour demander à l'Europe de quoi remplir son magasin futur), attendait patiemment la fin pour "montrer" par le triomphe, "ceux qui l'auraient voulu."

Nous avons visité la plupart des grandes villes des Etats-Unis, et nous devons avouer que nous n'avons rien vu qui approche, de loin, de la magnificence intérieure et extérieure de ce magasin de M. Bilodeau.

Les quatre colonnes en pierre qui supportent le corps de l'édifice, ont 27 pieds de hauteur; les vitreaux qui sont de même hauteur que les colonnes, sont garnis de magnifiques vitres de 7 pieds sur six, ajustées parfaitement les unes sur les autres; ces vitreaux ont une profondeur d'un mètre six pieds, et sont délimités par seize joints de gaze. On compte trois étages réguliers au-dessus des colonnes, le tout surmonté d'un dôme d'où on voit à une grande distance sur le fleuve. La hauteur du front jusqu'à la gouttière est de 63 pieds et la largeur de 43 pieds. Les vitreaux se ferment au moyen de contrevents formés de barres de fer s'étendant sur un trait.

Maintenant vous avez suffisamment contemplé l'extérieur, on s'en va, avec fatigue, la vue jusqu'au toit. Vous apercevez à travers ces vitreaux, certains d'improbables beautés éblouissant leurs regards sur les magnifiques décorations intérieures; entrez-les la foule qui désire voir comme vous. Si ce n'était les anses de ces portes d'étoiles de toutes couleurs et de toutes qualités, sous lesquelles les comptoirs semblent plier et l'activité des commis qui défilent bruyamment leurs marchandises au-dessus des acheteurs, ne croiriez-vous pas être entrés dans un temple splendide tout récemment dédié au culte?

Ce temple, dédié à Marcure, a 90 pieds de profondeur, 37 de largeur, et trente de hauteur. Tout autour et à peu près à mi-hauteur, entre les deux planchers, circule une vaste galerie, supportée par dix colonnes, élégamment ornées, du genre égyptien; on y monte par un vaste escalier, situé au fond du magasin et divergent à droite et à gauche. Dix colonnes, semblables aux premières, supportent le plafond qui est tout en tables renfoncées, richement ornées. La corniche de la galerie est massive et fortement accentuée; une légère et délicate balustrade la couronne dans toute son étendue.

Une magnifique lampe descend du plafond pour éclairer le centre de l'édifice, et 66 autres bees de gaze jettent une clarté inconcevable sur tous les points de ce vaste bâtiment.

L'abondance des matières nous oblige de remettre au prochain numéro plusieurs articles éditoriaux, préparés pour aujourd'hui.

ERREUR TYPOGRAPHIQUE.— Dans notre article de vendredi, intitulé : "Variété des Colporteurs."—2me p. 3me col-ligne 17e.—Lisez : town-hip de Nelson, au lieu de : town-ship de Milton.

Plusieurs de nos abonnés sont bien en retard pour le paiement de leur souscription. Nous saisissons beaucoup de cette négligence de leur part.—Les amis particuliers de notre journal nous donneraient un encouragement précieux, s'ils voulaient bien nous tenir le montant d'un semestre d'avance.

Les *Mélanges Religieux* ne paraîtront pas vendredi prochain à cause de la Fête qui tombe ce jour-là.

NAISSANCES.

En cette ville, le 26 au courant, la Dame de M. Jean Bivette, Typographe, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

A la Longue Pointe, ce matin, par Messire Drapeau curé du lieu, M. Charles Bécaud, à Dalle, Marguerite Beaudou.

DECES.

A la Côte des Neiges, jeudi dernier, Dame Marie, Louise Valiquette, épouse de J. B. St. Aubin, âgée de 25 ans.

A St. Antoine, le 25 du courant, à l'âge de 55 ans, M. Jacques Aubertin, frère unique de H. Aubertin, curé, Notaire et Régisseur du même lieu, après six mois d'une maladie des plus souffrantes, qu'il a supportée avec la patience et la résignation d'un bon Chrétien.

A St. Cathbert, District de Montréal, le 10 ult., on a la demeure de M. Claude Desrosiers de Lafrenière, Dame Marguerite Louise de France-Cler, veuve de feu M. J. B. Desrosiers de Lafrenière, à l'âge de 100 ans 5 mois. Elle conserva jusqu'à son dernier moment ses facultés intellectuelles ainsi que l'usage de ses sens. Elle n'avait que 8 ans et 7 mois lorsqu'elle fut prise de Québec par les Anglais, et dans ses derniers moments elle en racontait toutes les particularités avec une exactitude remarquable pour son âge et poignait sous les couleurs les plus tristes la dissolution et la consternation où furent plongés les habitants, d'alors qui abandonnèrent leur chaumières et se réfugièrent dans les bois avec leurs familles, mères et enfants. Elle laisse pour dévouer sa partie 9 enfants, 66 petits enfants, 142 arrière-petits enfants et 3 sous-arrière-petits-enfants, 78 neveux et 50 arrière et sous-arrière neveux.—(Communiqué.)

HOTEL BOARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Prié, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (Ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout lieux des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.